

Réf. 6REF210

Filtres DIN

A2B2



Les +

Fixation universelle DIN148-1 RD40

CONDITIONNEMENT D'ACHAT

Réf.	Taille	Sachet	Carton
6REF210NSI	-		60

CONDITIONNEMENT DE VENTE

Emballage individuel brochable

A voir également

VARIANTES



6REF220 6REF230 6REF240 6REF250 6REF260



6REF270

DESCRIPTION

Filtre combiné avec pas de vis universel DIN EN148-1 / RD-40, protection A2B2

contre les gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C, et les gaz et vapeurs inorganiques.

Peut s'utiliser avec tous les masques équipés d'un système de connexion universelle DIN EN148-1 / RD-40, et plus spécifiquement avec PANAREA (20401) et EURMASK DIN (6EUR100NSI)

Cartouche en ABS, matériaux de filtration en charbon actif et PP non tissé (traité antifongique et antibactérien.)

SECTEURS

Industries lourdes et de process

Industries légères (textile, cuir, plasturgie, caoutchouc, meubles, luxe...)

Infrastructures, BTP, TP

EXEMPLES D'APPLICATIONS

Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est > 65°C

Gaz et vapeurs inorganiques, Pour des utilisations régulières et prolongées en ambiance

dangereuse : maintenance industrielle, Epanchage d'engrais, industrie chimique..., compatible avec PANAREA, POLYCARBOMASK et PANORAMASK,

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Couleur	Noir
Caractéristiques	A2B2 résistance respiratoire: * 30 l/min : 1,00 mbar. * 95 l/min : 4,00 mbar. Classe 2 EN14387:2004
Autres caractéristiques	Cartouche en ABS, matériaux de filtration en charbon actif et PP non tissé (traité antifongique et antibactérien)
Poids	200g
Forme	A VIS DIN RD40
Performances	A2B2
Risque principal	Protection respiratoire contre les gaz-vapeurs

NORME(S)

Cet équipement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type PPE060AT1591

Délivré par ITALCERT (0426) Viale Sarca- 336 20126 - MILANO Italy



EPI CAT. III

EN143:2000 / A1:2006

Filtres à particules

EN14387:2004 + A1:2008

Filtres à gaz et filtres combinés

TAMPON DISTRIBUTEUR